

DERVAL INFOS

N°69

BIMENSUEL GRATUIT D'INFORMATIONS - 5 JUIN 2026



Directeur de la publication, Dominique DAVID, Maire

Rédaction : Mairie de Derval

Service communication : 06.08.02.14.70 / communication.mairie@derval.fr

Tirage : 600 exemplaires - impression en mairie



Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h
fermée le mardi de 13h30 à 14h30
et le samedi matin

02.40.07.70.11
www.derval.fr
contact@derval.fr

ALFa répit épaulé les aidants familiaux

ALFa Répit est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé, dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive, pour favoriser son maintien au domicile. Son territoire d'intervention est le Nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire.



L'association gère un accueil de jour et une plateforme de répit et d'accompagnement.

Elle propose du répit aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés

- Un accueil de jour à Saint-Gildas-des-Bois
- 5 haltes répit à Guérande, Pornichet, Vay, Derval et Erbray
- Du répit à domicile gratuit

Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose **des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...)** pour limiter **l'épuisement de l'aidant.**

Des sorties et séjours répit sont également proposés pour les couples Aidants/Aidés. Toutes les activités sont sur réservation.

ALFa Répit - le Relais des Aidants

www.alfarepit.fr

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants

Contact : 02.40.66.94.58

Mail : contact@alfarepit.fr

LES BRÈVES

Fermeture du bureau de poste en juillet en août

À noter dans vos calendriers : **le bureau de poste**, situé 3 place Bon Accueil, **sera fermé les samedis 18 juillet et 29 août 2026** en raison de la diminution de la fréquentation en période estivale.

Vous pourrez vous rendre aux bureaux de poste de Nozay ou de Sion-les-Mines.



Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs. Cette instance est consultée sur la mise à jour des valeurs locatives foncières retenues comme bases de calcul des impôts directs locaux. Ainsi, elle est appelée à formuler son avis, d'une part sur les mises à jour des procès-verbaux d'évaluation, d'autre part sur les modifications de valeurs locatives consécutives aux changements affectant les propriétés bâties et non bâties de la commune.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la Commission Communale des Impôts Directs est composée de neuf membres : le Maire ou son Adjoint Délégué, Président et huit commissaires. La durée du mandat des membres de la Commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Aux termes de l'article 1650-2 du Code Général des Impôts, les huit commissaires titulaires, ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de trente-deux contribuables, dressée par le Conseil Municipal. Ces commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission.

Dorénavant, plus d'obligation de commissaires hors commune.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal est invité à proposer une liste de seize noms pour les commissaires titulaires et de seize noms pour les commissaires suppléants.

Liste proposée des commissaires domiciliés dans la commune :

Commissaires titulaires

Michel HAULBERT, Jacqueline LEBLAY, Jean-Claude GUINEL, Lionel MUSTIÈRE, Jean-Pascal BRÉGEON, Jeannette LEVEAU, Michel HORHANT, Thierry CHOUQUET, Marie-Annick LATOUCHE, Marie-Thérèse MESLET, Michel HERRAULT, Philippe MALARY, Justine USUREAU-FIKRI, Christian GUILLET, Philippe HAMON, Bernard MOREL

Commissaires suppléants

Jean-Luc URVOY, Christophe LEFEUVRE, Marie-Odile CHAUVEAU, Marcel DEFAY, Pierre COURCOUL, Christiane VAYSSADE, Jean-François PLÉDEL, Gérard MOREL, Céline BOUVET, Anaïs BRARD, Bruno ÉTIENNE, Anaïck GOUJON, Ophélie LORAND, Christelle MACÉ, Dominique PELLUCHON, Bruno TEMPLÉ

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider la liste des noms susmentionnés.

Désignation des élus aux commissions communautaires de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval

Considérant la possibilité offerte à tous les élus des Conseils Municipaux de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval de pouvoir siéger aux commissions permanentes de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, sur le mandat 2026/2032.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner les élus municipaux -qui se sont portés volontaires- aux commissions communautaires de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval, pour la période 2026/2032.

Liste des conseillers municipaux par commission :

Commission Finances, Économie, Marchés Publics et Travaux

- Dominique DAVID
- Lionel MUSTIÈRE
- Philippe HAMON

Commission Prévention et Gestion des Déchets

- Bernard MOREL
- Michel HORHANT
- Bruno ÉTIENNE

Commission Petite Enfance, Jeunesse et Famille

- Justine USUREAU-FIKRI
- Thierry CHOUQUET
- Anaïck GOUJON

Commission Agriculture et Foirail

- Philippe HAMON
- Philippe MALARY

Commission Santé

- Dominique PELLUCHON

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à désigner les élus aux commissions communautaires de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval, pour la période 2026/2032, selon la liste susmentionnée.

Affectation du résultat de fonctionnement de 2025 pour le Budget Principal

Le résultat de clôture présenté dans le cadre du compte financier unique 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2 073 419,95 €, qu'il convient de répartir dans le budget 2026 entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Commission Culture

- Thierry CHOUQUET
- Bruno ÉTIENNE
- Anaïck GOUJON

Commission Mobilités et Habitat

- Justine USUREAU-FIKRI

Commission Tourisme, Sports, Loisirs et Communication

- Thierry CHOUQUET
- Bruno TEMPLÉ

Commission

Environnement 1 - Eau

- Philippe HAMON

Commission Personnel, Administration Générale et Mutualisation

- Dominique PELLUCHON
- Jacqueline LEBLAY

Expression de l'opposition - groupe minoritaire « Osons Derval »



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - 30 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Considérant que le compte financier unique 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2 073 419,95 €, A décidé, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement :

Pour les besoins de financement de la section d'investissement pour 1 073 419,95 € et le solde en résultat de fonctionnement reporté pour 1 000 000 €.

Affectation du résultat d'exploitation de 2025 pour le Budget Annexe Assainissement

Le résultat de clôture présenté dans le cadre du compte financier unique 2025 fait apparaître un excédent d'exploitation de 73 807,83 €, qu'il convient de répartir dans le budget 2026 entre la section d'exploitation et la section d'investissement.

Le Conseil Municipal,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Considérant que le compte financier unique 2025 fait apparaître un excédent d'exploitation de 73 807,83 €, A décidé, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation :
Pour les besoins de financement de la section d'investissement pour 60 807,83 € et le solde en résultat d'exploitation reporté pour 13 000,00 €.

Mme Leblay rappelle que l'assainissement traite de la collecte des eaux usées et de la station d'épuration.

Budget Principal : adoption du Budget Primitif pour 2026

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif pour 2026. Celui-ci s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement
Recettes = Dépenses 4 780 000 €

Section d'investissement
Recettes = Dépenses 5 077 000 €

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (23 pour, 4 contre) d'adopter le projet de budget pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Mme Leblay explique que le vote du Budget se fait par chapitre.

M. Mustière : est-on sûr du montant des dotations de l'État pour 2026 ?

Mme Leblay : oui

M. Templé : les dotations de l'État sont-elles en baisse ?

Mme Leblay : oui, mais il s'agit d'une baisse très relative pour les petites communes comme Derval, mais significative pour les plus grandes communes ou les Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

M. Noël : qu'a-t-il été fait, précédemment, sur l'Hôtel Provost par la commune ?

Mme Leblay : en 2025, une intervention de curage a été effectuée sur le bâtiment, afin de préparer le futur chantier de travaux.

Mme Le Bihan explique qu'en tant que minorité, son groupe va voter contre le Budget Primitif pour le Budget Principal, comme le font toutes les minorités politiques, car ils n'ont pas été associés à l'élaboration de ce dernier.

Budget Annexe Assainissement : adoption du Budget Primitif pour 2026

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif pour 2026. Celui-ci s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation
Recettes = Dépenses 171 800 €

Section d'investissement
Recettes = Dépenses 539 280 €

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (23 pour, 4 contre) d'adopter le projet de budget pour la section d'exploitation et la section d'investissement.

Mme Le Bihan explique qu'en tant que minorité, son groupe va voter contre le Budget Primitif pour le Budget Annexe Assainissement, comme le font toutes les minorités politiques, car ils n'ont pas été associés à l'élaboration de ce dernier.

Augmentation de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'aménagement de l'hôtel Provost

L'aménagement de l'hôtel Provost, pour la création de cellules commerciales et d'une salle pour la mairie, est un des projets définis dans le contrat « cœur de bourg ». Une étude de programmation architecturale menée en 2024 avait permis de dresser la liste des travaux et d'en estimer le coût, ainsi que le calendrier.

Après sélection de l'architecte, instruction du permis de construire et plusieurs réunions avec le Cabinet d'architecture, le calendrier a été amené à être modifié, ainsi que le montant global de l'opération. Les travaux devraient commencer finalement en septembre 2026 et s'achever à la fin d'année 2027. Le coût total initial de l'investissement était estimé à 1 500 000 € T.T.C., or un coût supplémentaire de 700 000 € sur le montant global de l'opération est nécessaire, afin d'inclure toutes les dépenses de l'opération : la maîtrise d'œuvre, les travaux, la coordination Sécurité et Prévention Santé, le bureau de contrôle, le curage, l'étude géotechnique, les assurances, ainsi qu'une réserve en cas d'aléas techniques.

Pour rappel, il a été adopté en Conseil Municipal du 28 Mars 2025 une répartition des dépenses liées à ce projet sur plusieurs années, via le mécanisme de l'autorisation de programme. Celui-ci permet, dans le cadre de la réalisation d'opérations physiques d'investissement pluriannuel, de voter le montant total de l'opération en financement (montant autorisation de programme) et d'ouvrir annuellement au budget les crédits de paiement nécessaires pour la réalisation de l'échéancier prévu (montant de crédits de paiement).

Montant global de l'Autorisation de Programme initial au regard de la première délibération du 28 Mars 2025 : 1 500 000 € T.T.C.

La répartition était la suivante :

- Crédits de paiement année 2025 : 400 000 €
- Crédits de paiement année 2026 : 900 000 €
- Crédits de paiement année 2027 : 200 000 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de voter l'augmentation de l'autorisation de programme de 700 000 € sur 2026 et la répartition actualisée des crédits de paiement relatifs à la réalisation de l'aménagement de l'hôtel Provost ainsi que détaillé ci-après :

Montant global de l'Autorisation de Programme actualisé : 2 200 000 € T.T.C.

- Crédits de paiement année 2025 : 88 000 €
- Crédits de paiement année 2026 : 700 000 €
- Crédits de paiement année 2027 : 1 200 000 €
- Crédits de paiement année 2028 : 212 000 €

Vu la délibération n° 2025-3-28/033 du 28 Mars 2025 sur



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - 30 AVRIL 2026

l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'aménagement de l'hôtel Provost.
Considérant que l'augmentation de l'autorisation de programme et crédits de paiement est nécessaire au montage du projet d'aménagement de l'hôtel Provost, au regard du décalage de calendrier et du montant global de l'opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de voter l'augmentation de l'autorisation de programme de 700 000 € sur 2026 et la répartition actualisée des crédits de paiement relatifs à la réalisation de l'aménagement de l'hôtel Provost, ainsi que détaillé ci-dessus
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif, exercice 2026.

M. Potrel : d'où provient le différentiel de 700 000 € entre l'autorisation initiale de programme de Mars 2025 et celle présentée à cette réunion ?

Mme Leblay : il est nécessaire de prendre en compte le coût total de l'opération, pas seulement les travaux. Par ailleurs, le coût des travaux augmente avec des prix qui ne sont pas stables aujourd'hui, au regard du contexte économique.

M. Potrel et *M. Noël* évoquent le projet de centre bourg de 2022, pour lequel les commerçants, notamment, avaient été consultés et qui avait pour objectifs de créer des surfaces commerciales et de végétaliser la ville.

M. le Maire : l'hôtel Provost vient justement répondre au projet de création de trois cellules commerciales en centre-bourg de Derval, avec une volonté politique de ne pas laisser en friche ce bâtiment qui fait partie du patrimoine historique de la commune.

M. Potrel : c'est une erreur de supprimer des places de parking dans le centre bourg pour l'accès aux commerces, avec de manière plus globale, une problématique de non-centralisation des commerces.

M. le Maire : c'est un vrai sujet auquel il faut bien réfléchir et pour lequel la minorité pourra être force de propositions.

Mme Le Bihan : pouvez-vous nous donner la liste des cellules commerciales vides ?

M. le Maire : il y a trois à quatre cellules commerciales actuellement vides. Un recensement plus fin peut être fait. Aujourd'hui, il est difficile de trouver des repreneurs pour les commerces, que ce soit à Derval ou ailleurs. Le développement économique est une compétence traitée par la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval.

M. Potrel : le projet d'une nouvelle boulangerie, à proximité du Super U, est une fuite en avant avec un déplacement des commerces vers le Super U.

M. le Maire : une mairie doit respecter les principes de liberté d'entreprendre et de libre concurrence, aussi elle ne peut pas s'opposer à l'ouverture d'un nouveau commerce.

Vote des taux de la fiscalité locale directe pour l'année 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition 2026 à l'identique par rapport à 2025.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

1. de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les fixer à :

Taxe	Taux
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	33,55%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	43,18%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	16,55%

2. d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux

Abondement du Budget du Centre Communal d'Action Sociale 2026 par le Budget Principal

Monsieur le Maire propose de maintenir, en 2026, l'abondement du budget du Centre Communal d'Action Sociale par le Budget Principal de la commune à hauteur d'1,10 € par habitant compté dans la population municipale. En effet, le Conseil Municipal avait décidé, en 2022, de contribuer au budget du Centre Communal d'Action Sociale à hauteur d'un euro par habitant.

Ce forfait a été complété de 0,10 € en 2023, pour tenir compte de la participation financière du Centre Communal d'Action Sociale au fonds de compensation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (aide financière complémentaire pour le financement des aides techniques et équipements adaptés au handicap, ou pour l'aménagement du véhicule personnel pour le rendre accessible).

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'abondement du Budget du Centre Communal d'Action Sociale 2026 par le Budget Principal de la collectivité, pour le montant de 3 961,10 €.

Signature de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions relative au traitement des avis de mise en fourrière

Considérant que ce système d'information est placé sous la responsabilité de la délégation de la sécurité routière qui a confié à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions, établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'intérieur, la mission d'assurer l'édition et l'envoi des avis de mise en fourrière pour le compte des prescripteurs de mise en fourrière.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de signer cette première convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions pour définir les conditions et modalités selon lesquelles l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions s'engage, au nom et pour le compte de la collectivité territoriale, à notifier l'avis de mise en fourrière et à traiter les retours des accusés réceptions et des plis non distribués.

Considérant que la durée de la convention serait de trois ans, soit jusqu'au 31 Décembre 2028.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions, relative au traitement des avis de mise en fourrière, pour la période 2026/2027/2028.

Présentation du rapport d'activité 2025 du Centre de Gestion de Loire-Atlantique

Le rapport d'activité du Centre de Gestion de Loire-Atlantique retrace les principales actions conduites en 2025 en matière de gestion des ressources humaines, pour le compte des collectivités et établissements publics de Loire-Atlantique, dont la commune de Derval est adhérente et bénéficie de leur accompagnement.

En 2025, le montant annuel de la cotisation et des frais de



gestion au Centre de Gestion de Loire-Atlantique pour la commune s'élève à 12 079 €.

Aussi, ce rapport d'activité permet de rappeler ce que couvre cette cotisation et les principales missions du Centre de Gestion : organisation de concours et accès à la Fonction Publique Territoriale, appui et suivi des carrières, aide au recrutement, dialogue social, médecine du travail, prévention des risques professionnels.

Les enjeux prioritaires 2020/2026 du Centre de Gestion de Loire-Atlantique sont la qualité de vie au travail, l'accompagnement des employeurs publics territoriaux dans le management et la gestion des ressources humaines, des approches expertes dans le pilotage des carrières en cohérence avec les réalités et le soutien à un service public durable et responsable.

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2025 du Centre de Gestion de Loire-Atlantique et dit que le présent rapport demeurera à disposition du public, dans les conditions prévues par la réglementation.

Questions diverses

Film « Derval d'Antan » : les deux séances de projection ont eu du succès. Une diffusion plus large est en réflexion auprès de la résidence « Le Val d'Émilie » et des écoles.

Cérémonie du 8 Mai : rassemblement à 10 h 45 devant la mairie pour le défilé avec les membres de l'Union Nationale des Combattants de Derval-Mouais-Mémoire et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

Local des Ombrières : les travaux devraient être terminés fin Mai / début Juin.

Hôtel Provost : quarante-cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Tous les corps de métiers sont représentés. Le permis de construire sera déposé début Juin.

Frelons asiatiques : les captures sont importantes ; un bilan sera fait fin Juin.

Choucas : espèce protégée ; ils causent des dégâts par leurs déjections. La Communauté de Communes Châteaubriant - Derval a demandé aux vingt-six communes membres de recenser les dégâts chiffrés, afin de transmettre un courrier à la Préfecture. Les administrés peuvent retirer un dossier en mairie et sont invités à boucher les conduits de cheminées non utilisés.

Vie scolaire : rentrée des élèves le 1^{er} Septembre 2026

« *Le Tourniquet* » : maintien des six classes pour la prochaine rentrée

Collège Saint-Joseph : fermeture d'une classe. Il y aura donc 3 classes par niveau à la rentrée de septembre 2026.

Un professeur de cardiologie a donné une conférence aux collégiens, le 5 Mai à la « Salle des Prés Verts », sur le risque de la sédentarité.

Zone bleue : pas de stationnement résidentiel dans le centre bourg ; une zone bleue pour l'accès aux commerces avec un stationnement autorisé de deux heures, avec utilisation du disque.

Toilettes publiques : il est demandé aux utilisateurs d'avoir du civisme, afin d'éviter les interventions de la société S.T.G.S. pour déboucher le réseau d'eaux usées.

Forum des associations : Vendredi 4 Septembre de 17 h à 20 h.

Fête de l'été : Samedi 25 Juillet avec différentes animations sportives et de loisirs tout au long de l'après-midi. Le repas en soirée, avec karaoké, bal et feu d'artifice.

Amicale Laïque : le vide greniers se déroulera le 17 Mai.

Sentier pédestre : celui de « La Tour Saint-Clair » devrait être opérationnel pour cet été.

Conseil Municipal : les prochaines réunions auront lieu les Vendredis 29 Mai et 26 Juin à 20 h.

Portes ouvertes à l'école du Tourniquet

Votre enfant rentre prochainement à l'école, vous souhaitez visiter sa classe ou bien celle dans laquelle il passera la prochaine année scolaire à l'école du Tourniquet ?

Alors n'hésitez pas à nous rendre visite le vendredi 5 juin de 16h50 et à 18h00 au 6 rue du Tourniquet dans le centre de Derval.

Avec les Représentantes de Parents d'Élèves, nous serons disponibles pour vous guider au besoin et répondre à vos différentes questions. **Toutes les classes seront ouvertes et vous pourrez à votre gré naviguer entre les salles pendant que chaque enseignant vaquera à ses occupations d'après-classe.**

Cette invitation s'adresse tout autant aux nouvelles familles qu'à celles qui sont déjà familières de l'école et qui souhaiteraient tout simplement y rentrer et prendre un temps de visite dans l'espace où évolue leur enfant toute la semaine.

Dans l'attente de vous voir.

Bruno DUCHESNE

Directeur de l'école du Tourniquet





L'ACTU DERVALAISE

Dispositif « Argent de poche » : 8 nouvelles missions pour cet été !

Les vacances d'été arrivent à grand pas ! **La commune propose 8 missions** pour participer à la vie et à la mise en valeur de la commune, encadrées par un agent des services techniques, par un agent de l'école et/ou un élu municipal.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 17 ans, résidents de la commune de Derval, qui veulent gagner un peu d'argent et s'essayer à la vie professionnelle !

Du 6 au 10 juillet :

- 1ère mission : grand nettoyage à l'école publique du Tourniquet par 2 jeunes.
- 2ème mission : entretien des espaces verts et du cimetière par 1 jeune.

Du 13 au 17 juillet (attention ! Le mardi 14 juillet sera férié !)

- 1ère mission : grand nettoyage à l'école du Tourniquet par 2 jeunes.
- 2ème mission : travaux de peinture en voirie par 1 jeune.

Du 20 au 24 juillet :

- aide à la préparation de la Fête de l'été, qui aura lieu le samedi 25 juillet, mission pour 1 jeune.

Les 24 et 25 juillet :

- aide à la mise en place pour la Fête de l'été. Mission pour 2 jeunes.

Du 24 au 28 août :

- 1ère mission : préparation de la rentrée à l'école publique du Tourniquet. Mission pour 1 jeune.
- 2ème mission : entretien des espaces verts et du cimetière. Mission pour 1 jeune.

Un contrat de participation liera la commune et le jeune. Ce dernier recevra une indemnisation de 15 € par demi-journée de 4h00, dont 30 minutes de pause.

Les jeunes intéressés par ces missions doivent retirer un dossier de candidature, disponible à partir du 8 juin à l'accueil de la mairie de Derval, ou sur le site derval.fr. Ils devront le retourner complété à la mairie au plus tard le lundi 22 juin 2026.

Pour la municipalité, Anaïck GOUJON, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse

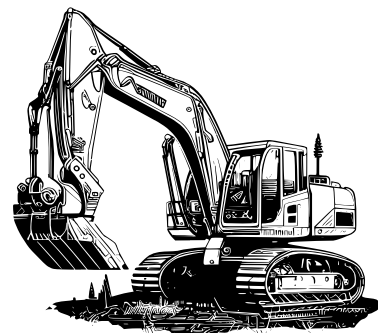


Entretien des fossés

Un fossé a pour fonction principale de collecter et d'évacuer les eaux de ruissellement. Avec le temps, des dépôts naturels s'accumulent : terre, sable, végétation, boue. Sans entretien, ces dépôts réduisent la section du fossé et provoquent des débordements ou une eau stagnante. **L'entretien d'un fossé par curage consiste à enlever les sédiments qui se sont accumulés par décantation sous l'eau et à redonner au fossé son profil d'origine.**

Le curage se fait manuellement au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet spécifique de curage. Le curage des fossés est une opération essentielle pour assurer la bonne gestion des eaux et rétablir leur capacité hydraulique.

L'entreprise DELAMARRE TP réalisera cette opération de curage des fossés à partir de la semaine 24 (sauf conditions climatiques défavorables).





L'ACTU DERVALAISE

Le lycée Saint-Clair s'est transformé en "Camping des Veaux Bleus" !

Le mardi 12 mai 2026, le Lycée Saint-Clair a troqué ses salles de classe contre une ambiance de camping géant à l'occasion de sa grande fête annuelle. Des tentes installées sur le site ont transporté le public dans le thème du « Camping des Veaux Bleus » ; cette touche originale a rendu cette édition 2026 particulièrement mémorable.



L'événement a débuté dès le déjeuner avec un repas organisé au profit du Secours populaire français. Ensuite, des animations ont égayé la journée : parties de pétanque, mölkky, bowling, volley-ball, cours de zumba, structures gonflables et jeux géants. Un espace détente façon solarium offrait un moment de pause. Un village de food trucks donnait des allures de spot de festival au camping.

Un marché de créateurs a attiré de nombreux curieux. Décorations en bois, savons artisanaux, couture ou friperie : les exposants locaux ont mis en avant leurs talents dans une ambiance simple et authentique.

Par l'investissement de chacun, cette journée a surtout illustré les valeurs du lycée : solidarité, engagement collectif et esprit de partage. Une belle réussite portée par l'implication des équipes et l'enthousiasme des élèves.

St Joseph Derval : Le Renc'Arts des collégiens !

Mardi 9 juin, à partir de 17 heures, les élèves du collège Saint-Joseph de Derval vous donnent rendez-vous à la salle Vallée de la Chère pour la 4^{ème} édition de Renc'Arts.

Chaque année, cette soirée festive, **tout public, libre et gratuite**, met un coup de projecteur sur la créativité artistique, les initiatives citoyennes, éco-citoyennes et sur l'ouverture culturelle internationale des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Elle célèbre leurs talents et vous invite à aller à leur rencontre, à partager leurs parcours et reconnaître leurs engagements.

Au programme, vous trouverez des expositions artistiques, vente du produit phare de la mini-entreprise, cérémonie de remise des badges et théâtre : les 20 élèves de l'atelier du collège joueront à 2 reprises *Le goût du sel* (45 mn), pièce de Stéphane Bientz, mise en scène par Emmanuelle Briffaud. 2 représentations : à 18h30, puis à 20h30. Seule la pièce est payante : 2 euros la place, réservable le soir même ou sur l'invitation des familles. Buvette et confiseries sur place.





Fête de la musique 2026



L'association Balzazate et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Derval vous invitent à la Fête de la musique 2026, le **samedi 13 juin au Square du Pays de Galles :**

- Zebra 3
- Ossoul
- La Micheline
- Grom
- Reggae dub vibration
- 10 packs
- Boyz and groove
- DJ Axel
- La Barakatous



Réservez votre repas moules frites ou galette-saucisse frites dès maintenant. **Les tickets coûtent 15 € avec kir, fromage et dessert compris. Le menu enfant chipolata frites avec dessert coûte 7 €.** Les tickets sont en vente auprès des membres des **sapeurs-pompiers de Derval et de Balzazate ou au Comptoir des Ogres ou par téléphone au 06 07 65 94 39.** Vous pourrez retirer votre repas sur place le jour de la Fête de la musique entre 19h00 et 22h00.

Pôle musical de la Barakatous : fête de la musique et inscription à la nouvelle saison

L'école de musique de l'association la Barakatous est à l'honneur ce mois-ci ! **Samedi 13 juin, les élèves se représenteront sur la scène de la Fête de la Musique, au Square du Pays de Galles de Derval.**



La permanence d'inscription à la saison musicale 2026-2027 aura lieu samedi 20 juin. Le Pôle musical, au 3 route de Saint-Vincent à Derval, ouvrira de 9h00 à 13h00 pour les inscriptions. **Il est préférable de créer ou de vous connecter à l'espace Famille du site Internet de la Barakatous : labarakatous.centres-sociaux.fr/espace-famille-connexion.** Cela permet de préparer en amont votre inscription avec la liste des justificatifs à amener ce jour-là.

L'Amicale Laïque présente sa « Semaine jouons autrement »

Juste avant les vacances d'été, l'Amicale Laïque organise la « Semaine jouons autrement » du 29 juin au 3 juillet. Les camarades d'écoles et leurs familles auront l'occasion de se retrouver et de jouer tous ensemble chaque jour.

L'événement se clôturera en beauté avec un **concert gratuit le vendredi 3 juillet à 18h30 au Parc de la médiathèque.** Yack, chanteur et musicien au style pop folk teinté d'électro et Black Duck, un trio au son folk rock électriseront la soirée. Bar et restauration prévus.





Kermesse de l'école Sainte-Marie

La kermesse de l'école Sainte-Marie aura lieu le dimanche 14 juin à la Maison Saint-Donatien, à La Haye, Derval.

En plus des animations tout au long de la journée, plusieurs temps forts marqueront l'évènement : **la messe paroissiale à 11h00, restauration dès 11h30, spectacle des enfants à 14h00, tirage au sort de la tombola à 17h15.**



Soirée estivale à l'espace aquatique

L'espace aquatique de Derval organise une soirée le vendredi 19 juin pour fêter la saison estivale, avec ambiance musicale et grillades sur place. Participez d'abord à un circuit training géant en musique de 18h15 à 19h (entrée : 14,50 € avec galette saucisse incluse). A partir de 19h30, la soirée musicale débutera avec Xav'D, chanteur de variété française. Assistez à un concert tout en profitant des bassins (entrée : 20,90 € avec circuit training).



Également, dans le cadre de l'opération nationale de prévention contre la noyade, la piscine mettra en place des ateliers gratuits du jeudi 25 au samedi 27 juin. Vous pourrez vous inscrire à l'une des quatre sessions proposées. Vous en apprendrez plus sur les risques de noyade et sur les bons réflexes à adopter dans l'eau pour vous en prémunir.

Les habitants de Derval peuvent s'inscrire à l'accueil : 02 40 07 50 00.

Une exposition de tableaux de végétaux

La Résidence Le Val d'Émilie vous invite à découvrir l'univers de l'artiste Cyrille Boissière.

La résidence accueillera sur sa place du village ses œuvres végétales le vendredi 19 juin 2026 de 14h00 à 17h00.



Cyrille compose des œuvres atypiques de fleurs et de feuillages qui ne périssent jamais. **Il immortalise les végétaux dans des bouquets et des tableaux surréels, et suscite notre émerveillement.** À travers cette exposition, résidents, familles, professionnels et visiteurs découvriront son processus créatif et les techniques qu'il emploie.

Stage fun de Derval Judo

L'année dernière, le stage fun de l'association d'arts martiaux Derval Judo a eu un grand succès ! **L'opération est donc renouvelée cette année. Le stage fun aura lieu du 6 au 10 juillet 2026.**

Un panel d'activités seront prévues au dojo de la salle des sports : nerf barricade, balle assise, cucuball, water fight, soirée musique, parties de Switch, pétanque molle, etc.

STAGE FUN Derval
6 au 10 juillet 2026

Suite au gros succès de l'été dernier !
On recommande !

Places limitées (sms avant 7 juin)
 Dès 7 ans
 JUDOKA OU PAS
 80€ la semaine tout compris
 prêt de kimonos

- NERF barricade**
- BALLE ASSISE**
- CUCUBALL**
- WATER FIGHT**
- SoiréeMUSIQUE**
- SWITCH**
- PÉTANQUE MOLLE**
- En équipe !**
- Ambiance !**

INFOS/ résa
YANN 06 62 50 65 87
 derval.judo@gmail.com

Le stage fun est ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans, qu'ils soient judokas ou non, au prix de 80 € la semaine. Tout est compris, même le prêt de kimonos. Attention ! Les places sont limitées ! **Les réservations sont possibles jusqu'au samedi 20 juin auprès de Derval Judo au 06 62 50 65 87 ou à derval.judo@gmail.com**

Les Divas du Jazz : 5ème édition !

Chaque année, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval met en lumière les grandes chanteuses du jazz grâce à son festival *Les Divas du Jazz*. Cette 5^{ème} édition ne proposera pas moins de 15 concerts gratuits du 26 au 28 juin !

Parmi les chanteuses françaises et étrangères programmées cette année, vous découvrirez **Elisa Palazzi**, chanteuse française qui maîtrise les registres du jazz, de la comédie musicale, et de la pop, **Leïla Duclos**, chanteuse et guitariste française ayant sorti son dernier album aux accents jazz manouche « Fille du feu », **Suzy Randria**, chanteuse d'origine malgache à la voix puissante, au répertoire de soul, rhythm'n'blues et bebop, ou encore la chanteuse australienne **Melissa Lesnie** qui interprètera des titres de jazz, de rhythm'n'blues et de rockabilly.



Mélodie Cambou à Sion les Mines, lors de l'édition précédente, le dimanche 29 juin 2025.

Les concerts ont lieu dans différents sites patrimoniaux du territoire, par exemple, le Kiosque à musique et la Promenade du Duc d'Aumale à Châteaubriant, ou encore le site des Forges de Moisdon-la-Rivière. **Nouveauté de cette édition 2026 : une guinguette sera installée samedi 27 juin dès 18h30 aux abords de la scène de la Motte**, à Châteaubriant. 3 concerts y sont programmés jusqu'à minuit.

Pour connaître l'ensemble de la programmation, rendez-vous sur lesdivasdujazz.fr

Rentrée 2026-2027 : inscription au transport scolaire



Les inscriptions pour la rentrée scolaire seront ouvertes du 10 juin au 15 juillet 2026.

Vous devrez aller sur le site Internet du service régional de transport Aléop pour que votre ou vos enfant(s) utilise(nt) le car ou le TER :

- Connectez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr
- Vous possédez déjà un compte : renseignez vos identifiants et mot de passe > inscrivez vos enfants.
- Vous ne possédez pas encore de compte : créez un compte > inscrivez vos enfants.

Lors d'une inscription hors délai, une majoration de 50 € sera appliquée pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié (plus d'infos sur aleop.paysdelaloire.fr).

Le transport scolaire coûte 171 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train Aléop, dans le respect des périmètres de transports définis. L'inscription du 3^{ème} enfant est gratuite.

Pour les autres cas, l'usage des transports scolaires pourra éventuellement être étudié, au cas par cas, selon les places disponibles et au tarif de 302 € par enfant.





Guy JANVRESSE, décédé le 14 mai 2026
Pierre PIEVAC, décédé le 19 mai 2026
Jean-Claude THÉBAULT, décédé le 23 mai 2026
Odile LEMOINE, née CHAUVET, décédée le 24 mai 2026



L'AGENDA DERVALAIS

Quoi ?	Qui ?	Quand ?	Où ?
Portes ouvertes de l'école du Tourniquet	École du Tourniquet	Vendredi 5 juin 16h50 - 18h	6 rue du Tourniquet
Soirée Renc'Arts	Collège Saint-Joseph	Mardi 9 juin 17h	Salle Vallée de la Chère 16 rue de la Salle des Fêtes
Fête de la musique	Balzazate et sapeurs-pompiers de Derval	Samedi 13 juin	Square du Pays de Galles
Kermesse de l'école Sainte-Marie	Apel de l'école Sainte-Marie	Dimanche 14 juin à partir de 11h	Site Saint-Donatien La Haye, Derval
Exposition Théo Rigaud	Association Tour Saint-Clair et Patrimoine Culturel de Derval	Du 18 au 24 juin	Espace Émilie Chérel 1 route de Saint-Vincent
Exposition Théo Rigaud - vernissage	Association Tour Saint-Clair et Patrimoine Culturel de Derval	Vendredi 19 juin 19h	Espace Émilie Chérel 1 route de Saint-Vincent
Soirée estivale	Espace aquatique	Vendredi 19 juin 18h15 et 19h30	Espace aquatique 33 rue de l'Abbé Orain
Exposition Cyrille Boissière	Résidence Le Val d'Émilie	Vendredi 19 juin 14h - 17h	Résidence Le Val d'Émilie 21 route de Saint-Vincent
Sensibilisation au risque de noyade	Espace aquatique	Du jeudi 25 au samedi 27 juin	Espace aquatique 33 rue de l'Abbé Orain
Semaine jouons autrement	Amicale Laïque	Du 29 au 3 juillet	Parc de la Tour Saint-Clair rue de la Tour Saint-Clair
Stage fun	Derval Judo	Du 6 au 10 juillet	Dojo, salle des sports rue de l'Abbé Orain
Concert - Semaine jouons autrement	Amicale Laïque	Vendredi 3 juillet 18h30	Parc de la Tour Saint-Clair rue de la Tour Saint-Clair